

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 27 mai 2026
Délibération 03

Délibération

Objet : Désignation par le Conseil de l'U.F.R. Droit de Mme. Emmanuelle Quindry parmi les personnalités extérieures désignée par ledit Conseil à titre personnel.

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la désignation de de Mme. Emmanuelle Quindry parmi les personnalités extérieures désignée par ledit Conseil à titre personnel.

Votants :

Alexandre LUNEL (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Dirk BAUGARD (rang A), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), David Lemberg (rang B), Michel JUHAN (rang B), Berfin ILBEYI (USAGER), Léa BOUDJEMA (USAGER), Anthony MARTORANA (USAGER), Titouan BRYGO (USAGER), Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 2

POUR : 8

CONTRE : 4

ABSTENTION : 0

NUL : 0

ABSENTS/EXCUSES : 0

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT


UNIVERSITE PARIS 8
975 UFR DE DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
97526 Saint-Denis cedex